INFOGRAPHIE

Étude prospective sur le métier d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles (ASEM)

IDCC 3218 – Branche de l'enseignement privé non lucratif
IDCC 7520 – Branche de l'enseignement privé agricole

Situation actuelle de l'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles

Chiffres-clés

(Source : INSEE, données BTS 2022, retraitements Katalyse)

- **~ 19 200** salariés en 2022 (soit 18 % de l'effectif de l'Interbranches)
- **95 %** de femmes en 2022
- **36 %** des salariés ayant 50 ans et plus (moyenne d'âge de 42,1 ans)

Description et activités du métier

- Intervient exclusivement en école maternelle. Sa mission principale est d'assister le personnel enseignant, en contribuant activement à l'accompagnement éducatif des élèves et à leur autonomie.
- Participe également à l'entretien et à la propreté de l'établissement et du matériel servant directement aux élèves, tout en veillant à la sécurité des élèves et au respect des règles de l'école.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER

Assurer l'accueil et l'accompagnement des élèves tout au long de la journée	**Assister l'enseignant dans les missions éducatives au quotidien**	**Accompagner les élèves dans l'hygiène et l'autonomie**	**Entretenir les matériels et espaces pédagogiques**	**Contribuer à la sécurité des élèves selon le périmètre établi**

Organisation identifiée au sein des établissements

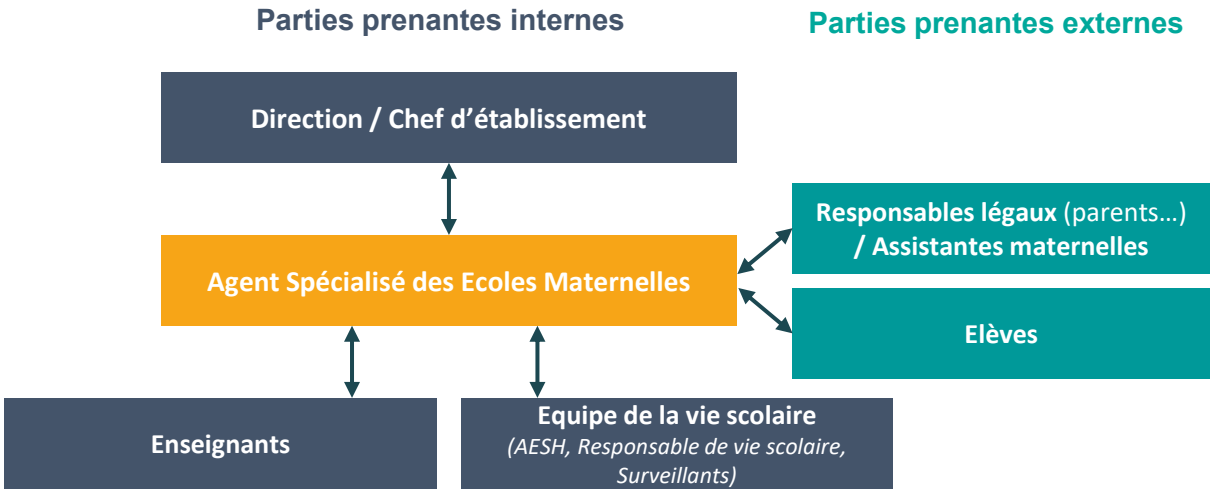

VISION PROSPECTIVE DE L'AGENT SPÉCIALISÉ DES ECOLES MATERNELLES

7 % des effectifs de 2022 à la retraite à horizon 2027 (soit environ 1 320 salariés ayant entre 58 et 63 ans en 2022) (Source : INSEE, données BTS 2022, retraitements Katalyse)

~ 4 000 besoins en recrutement entre 2024 et 2027, soit 7% des effectifs de 2022 à recruter chaque année
(besoins issus des départs en retraite, de la hausse d'activité au sein de la branche et des mobilités)
(Sources : Hypothèses Katalyse, exploitation données BTS 2022, entretiens, enquêtes en ligne)

Cinq facteurs d'évolution impactant le métier et les compétences

Renforcement des responsabilités

- Renforcement du binôme ASEM / enseignant
- Rôle pédagogique renforcé
- Développement du nombre de tâches non-cœur de métier (garderie, ménage, secrétariat…)
- Implication fréquente dans le tutorat de stagiaires

Évolution des attentes et comportements des familles

- Posture des familles vis-à-vis de l'école perçue comme davantage « clientéliste »
- Présence et implication des familles accrue
- Restrictions et interdictions liées à l'intimité des élèves

Évolution des profils et comportements des élèves

- Inclusion croissante
- Evolution du rapport à l'autorité
- Plus grande difficulté de concentration perçue
- Accueil d'élèves de plus en plus jeunes dont la propreté n'est plus requise

Evolution des normes et réglementations

- Evolution des normes et règles d'hygiène
- Evolution des normes de sécurité
- Prévention accrue des troubles musculosquelettiques

Attente d'une plus forte reconnaissance

- Manque perçu de reconnaissance
- Conditions de travail pouvant être jugées précaires et/ou contraignantes
- Valorisation salariale et statutaire inégale selon les établissements

Principaux enjeux à relever

Clarifier le rôle d'ASEM

Un rôle souvent méconnu qui a besoin d'être clarifié pour améliorer la collaboration avec les équipes et les familles et valoriser leur place essentielle en milieu éducatif

Mieux valoriser le métier d'ASEM

Un métier exigeant mais souvent sous-estimé qui mérite reconnaissance, formations adaptées et amélioration des conditions de travail

Accompagner la montée en compétences des ASEM

Une nécessité de renforcer la formation continue et d'impliquer les chefs d'établissement pour l'identification des besoins et l'orientation vers les formations adaptées